

CNW code 1

## **Sixième édition du Prix À part entière : l'Office des personnes handicapées du Québec dévoile le nom des finalistes dans la catégorie « Municipalités, MRC et autres communautés »**

**Drummondville, 11 avril 2018 – L'Office des personnes handicapées du Québec a rendu public aujourd'hui la liste des finalistes du Prix À part entière 2018. Chacun de ces finalistes peut maintenant aspirer au titre de lauréat ou lauréate du Prix À part entière. Cette année, la cérémonie se déroulera dans le cadre de la Semaine québécoise des personnes handicapées.**

Le Prix À part entière vise à rendre hommage aux personnes et aux organisations qui contribuent à accroître la participation sociale des personnes handicapées. Il est remis tous les deux ans par l'Office des personnes handicapées du Québec. Il s'agit de la sixième édition du Prix en 2018. Son porte-parole est l'auteur et producteur Stéphane Laporte.

Voici la liste des finalistes de la catégorie « Municipalités, MRC et autres communautés ».

### **Municipalité de La Guadeloupe (Chaudière-Appalaches)**

Au printemps 2009, une maman a inscrit son enfant ayant une incapacité physique au camp de jour de La Guadeloupe. Dès lors, la petite municipalité comptant 1 800 habitants a tout mis en œuvre pour l'intégrer à sa programmation d'été. Puisqu'il s'agissait du premier cas d'intégration d'une personne handicapée au camp de jour, la communauté s'est donc rapidement ajustée afin de contourner les obstacles environnementaux existants. Depuis, plusieurs organismes ont modifié leurs installations et leurs offres de service pour favoriser la participation sociale des personnes handicapées.

### **Ville de Montréal (arrondissement Saint-Léonard) (Montréal)**

En 2015, l'arrondissement Saint-Léonard adoptait son premier Plan d'action local en accessibilité universelle 2016-2018 pour favoriser la participation sociale de ses citoyennes et de ses citoyens en situation de handicap. En s'inspirant d'une vision inclusive, l'arrondissement visait à créer, par l'entremise de son plan d'action, un environnement de qualité accessible à toutes et à tous en permettant de réduire les obstacles. Depuis l'adoption du plan en 2015, une multitude d'actions ont été mises en œuvre, notamment la réalisation de travaux majeurs de rénovation et de mise aux normes en accessibilité universelle de plusieurs installations municipales, dont neuf pavillons de parcs, deux arénas, un stade et deux piscines extérieures.

### **Ville de Montréal (Services des infrastructures, de la voirie et des transports) (Montréal)**

À la suite d'une évaluation portant sur les meilleures pratiques d'accessibilité universelle, menée en collaboration avec l'Institut Nazareth et Louis-Braille, la Ville de Montréal a retenu 11 pistes d'aménagement qui permettent d'intégrer ces pratiques au concept de rue partagée. Ces pistes avaient pour but de répondre de façon optimale aux besoins des piétons avec une incapacité visuelle, auditive, physique ou intellectuelle. Les retombées du projet achevé au printemps 2017 sont majeures et touchent plusieurs milieux. La Ville de Montréal a aussi intégré les principes

d'accessibilité universelle aux projets financés par son Programme d'implantation des rues piétonnes et partagées, lesquels seront inaugurés en 2018-2019.

### **Ville de Varennes (Montérégie)**

Une exposition adaptée aux personnes ayant des incapacités visuelles a été présentée à la Bibliothèque de Varennes de septembre 2017 à janvier 2018 dans le but de favoriser et d'optimiser leur accès à des activités culturelles. L'exposition *À contre sens* de l'artiste Claude Millette (lié au concept « vivez l'expérience ») invitait l'ensemble des citoyennes et des citoyens à découvrir par le toucher les œuvres du sculpteur. Cette initiative est née d'une proposition du Service arts, culture et bibliothèque en collaboration avec le comité interne du Plan d'action à l'égard des personnes handicapées. De plus, grâce à la collaboration interservices et au soutien de l'Institut Nazareth et Louis-Braille, cet événement a permis de sensibiliser de nombreux visiteurs aux réalités des personnes ayant des incapacités visuelles en leur permettant de vivre une expérience sensorielle hors du commun.

### **Ville de Victoriaville (Centre-du-Québec)**

La Ville de Victoriaville a mis en place un programme d'intégration dans ses camps de jour. En 2017, le programme accueillait, sur une possibilité de huit semaines d'activité, 62 jeunes à besoins particuliers avec le soutien de 34 accompagnateurs et accompagnatrices. Un nouvel outil novateur, soit une grille d'évaluation des besoins et du niveau de soutien des enfants, est venu faciliter l'analyse des demandes. Ainsi, le programme d'intégration pour l'animation estivale qui permet la participation sociale des personnes handicapées contribue de façon concrète à rendre la Ville de Victoriaville plus inclusive.

### **Faits saillants**

- Les lauréates et les lauréats seront sélectionnés par un jury qui sera animé par madame Anne Hébert, directrice générale de l'Office des personnes handicapées du Québec. Ce jury est composé des personnes suivantes :
  - Monsieur Stéphane Laporte, auteur et producteur, et porte-parole du Prix depuis 2012;
  - Madame Isabelle Tremblay, directrice générale de l'Alliance québécoise des regroupements régionaux pour l'intégration des personnes handicapées;
  - Monsieur Maxime Pedneaud-Jobin, maire de Gatineau;
  - Monsieur Alain Fortier, président de la Fédération des commissions scolaires du Québec;
  - Monsieur Denys Jean, secrétaire du Secrétariat du Conseil du trésor;
  - Monsieur Louis Bourassa, directeur du Programme pour enfants amputés (Les vainqueurs) de l'Association des amputés de guerre et membre du conseil d'administration de l'Office des personnes handicapées du Québec.
- Un total de 30 000 \$ en bourses de même qu'un trophée en bronze seront remis aux lauréates et aux lauréats des cinq différentes catégories du Prix À part entière :
  - Individus (10 000 \$);
  - Organismes à but non lucratif (10 000 \$);
  - Municipalités, MRC et autres communautés (5 000 \$);
  - Commissions scolaires et établissements d'enseignement de niveau primaire ou secondaire soutenant la réussite éducative (5 000 \$);
  - Ministères et leurs réseaux, organismes publics et parapublics (aucune bourse).
- Les lauréats et les lauréates seront récompensés lors d'une cérémonie qui se tiendra entre le 1<sup>er</sup> et le 7 juin prochain dans le cadre de la Semaine québécoise des personnes handicapées.

## **L'Office**

L'Office des personnes handicapées du Québec est un organisme gouvernemental qui joue un rôle déterminant en matière de conseil, de coordination et de concertation en vue de réduire les obstacles à la participation sociale des personnes handicapées. Son expertise unique, qui lui permet de remplir activement et efficacement ce rôle, provient notamment des services directs qu'il offre à la population, de ses travaux d'évaluation et de recherche ainsi que de ses multiples collaborations avec des partenaires de tous horizons. Pour plus d'information, visitez le [www.ophq.gouv.qc.ca](http://www.ophq.gouv.qc.ca).

– 30 –

Ce communiqué est disponible en médias adaptés sur demande. Pour l'obtenir, composez le 1 800 567-1465 ou, si vous utilisez un télécopieur, le 1 800 567-1477. Pour faire une demande par courriel, écrivez à [communications@ophq.gouv.qc.ca](mailto:communications@ophq.gouv.qc.ca).

## **Source**

Patrick Inthavanh  
Relationniste médias  
Office des personnes handicapées du Québec  
819 314-3549

## **Communications et entrevues**

Roy & Turner Communications  
Marie-France Côté  
514 844-9678, poste 206  
[mfcote@roy-turner.com](mailto:mfcote@roy-turner.com)